**INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR**

**(Base 100 : 2019)**

**1. Présentation**

Les indices du commerce extérieurs calculés sont les suivants :

* ***Les indices des valeurs moyennes (unitaires)*** : ils déterminent l’évolution du niveau des prix du commerce extérieur à partir des valeurs moyennes ;
* ***Les indices des valeurs*** : calculés sur la base des valeurs, ils expriment la variation des valeurs nominales ;
* ***Les indices de volume*** : ils indiquent l’évolution réelle du commerce extérieur, c'est-à-dire à prix constant. Ils correspondent au quotient des indices de la valeur et de l’indice de la valeur moyenne ;

**2**. **Objectifs des indices du commerce extérieur**

Les objectifs de ces indices sont multiples, ils permettent, entre autres, de :

* Mesurer les variations des prix, évalués par les valeurs unitaires, des biens et services échangés entre les résidents d’un territoire économique et le reste du monde ;
* Fournir les informations utiles pour analyser et appréhender le changement des structures des échanges extérieurs ;
* Estimer à prix constants les importations et les exportations (par branches et sous branches de la nomenclature marocaine d’activités (NMA) ; par groupements d’utilisation et produits remarquables de la classification SH ; par groupes et divisions de la nomenclature CTCI et par chapitres et sh4 de la nomenclature (OMD) ;
* Déterminer les termes des changes, il s’agit du rapport des indices de valeurs moyennes à l’exportation et à l’importation ;
* Servir comme outil important de l’analyse de la conjoncture économique ;

**3. Nomenclatures utilisées**

Pour répondre aux besoins des différents utilisateurs, les indices du commerce extérieur (base 100 :2019) sont calculés aussi bien pour les importations que pour les exportations selon **quatre** types de classification :

* La nomenclature des groupements d’utilisation et produits remarquables ;
* La nomenclature marocaine des activités NMA 2010 ;
* La nomenclature de la classification type pour le commerce international (CTCI) ;
* La nomenclature de l’organisation mondiale de la douane (OMD).

**4. Champ couvert et échantillon**

Le champ des indices du commerce extérieur comprend l’ensemble des marchandises échangées avec le reste du monde. À la fin de chaque année les produits échangés sont séparés en deux groupes : groupe de produits représentatifs et groupe de produits non représentatifs. Ainsi, l’indice de valeurs moyennes est calculé sur la base du groupe de produits représentatifs qui comportent les produits les plus importants en termes de valeur et constituent à peu près 95% de la valeur globale de nos échanges extérieurs.

**5. Source des données**

Les données sur les échanges avec l’extérieur sont recueillies auprès de l’Office des Changes et traitées avant d’effectuer le calcul des indices du commerce extérieur.

**6. Calcul des indices**

Les indices du commerce extérieur sont calculés en base courante c’est-à-dire par rapport à l’année précédente moyennant la ***formule de Fisher***. Par la suite, ces indices sont enchainés pour obtenir les indices par rapport à l’année de base 2019.

**7. Périodicité**

Les indices du commerce extérieur sont calculés trimestriellement et annuellement pour les importations et les exportations des produits et ce pour les quatre classifications indiquées ci-haut.